

LIEU DE
formation



Site de Nérac

817 Route de Francescas -
47 600 Nérac
Tél. 05 53 97 40 10
E-mail :
cfppa.nerac@educagri.fr



LES
objectifs

Connaître la réglementation du transport d'animaux vivants et prévenir les accidents.

LA **formation** LES MODALITÉS
pédagogiques

Règlementation, termes techniques et définitions liées au transport

- Bien être équin et sécurité au cours du transport
- Anatomie, besoins, bonne santé et pathologies
- Ethologie et monde sensoriel du cheval
- Identification
- Embarquement/ débarquement

Supports pédagogiques : Installations Equestres du Lycée Agricole de Nérac

Intervenants : Sandra FRAYSSE (formatrice BEES2) /Olivier CHATELLAIN (formateur BPJEPS)

Personne à contacter : Sandra FRAYSSE - sandra.fraysse@educagri.fr

ORGANISATION
de la formation

Lieu : CFPPA47 - Site de Nérac

Dates : Plusieurs sessions sur l'année, nous contacter pour plus d'information

Durée : 14h de formation réparties sur deux journées consécutives

Horaires : 9h - 17h

LES MODES
de validation

La validation se fait par la réussite à l'évaluation en ligne en fin de formation ou par équivalence de diplôme.

LE PUBLIC **ciblé** PRÉREQUIS

Toute personne de plus de 18 ans, amenée à transporter des équins par la route sur une distance de plus 65 km dans le cadre d'une activité économique.

COÛT
de la formation

Coût de la formation : Il existe différents modes de financements en fonction de votre situation, pour plus d'information, contactez-nous.

AUTRES
informations

Nombre de places ouvertes : de 6 à 15

ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap permet l'accompagnement des personnes.



Mis à jour : 17/04/2024